



Chevalley Michel

Fribourg 4.0 : de la vision à la concrétisation

Cosignataires : -

Date de dépôt : 22.01.18

CHA/DICS/DSJ/DIAF/DEE/DSAS/DFIN/DAEC

Dépôt

Fribourg 4.0, par ci, Fribourg 4.0 par là.

La révolution digitale est sur toutes les lèvres. Y compris bien sûr – et on s’en félicite – sur celles de nos ministres, qui l’ont érigée en pièce maîtresse du programme gouvernemental.

Fribourg 4.0 ressemble à un score, pour le moins favorable. Pour le concrétiser, pour aller de la vision à la concrétisation, il va falloir se donner les moyens.

Si, financièrement, des moyens importants sont désormais débloqués, si les professionnels des technologies de l’information et du SITel sont probablement déjà à pied d’œuvre, le Grand Conseil n’a guère d’informations sur les stratégies envisagées par le Conseil d’Etat, pour permettre à tout un chacun, le moment venu, de relever l’immense défi du passage au « tout-numérique ».

Aussi, je remercie d’avance le Conseil d’Etat de bien vouloir me rassurer quant à ses intentions et de répondre aux questions suivantes :

1. Qu’est-ce que le Conseil d’Etat a prévu comme modules de formation ? Pour quel public et quelle durée ? A quelle échéance ?
2. Les communes fribourgeoises et les partenaires de l’Etat devront-ils engager des moyens pour se montrer compatibles avec les changements induits ? Dans l’affirmative, lesquels ?
3. Sous l’angle purement pécuniaire, comment et à quelle hauteur le financement des formations nécessaires à l’avènement de Fribourg 4.0 est-il prévu ?

—